



CSP - Le CGT-E a eu raison d'initier la procédure.

Le juge des référés du TGI de Nanterre suspend le projet de transfèrement des salariés de la comptabilité fournisseurs à Rueil-Malmaison... sous astreinte de 500 € par jour. Dalkia IDF est condamné à payer au CE la somme de 3000 € au titre de l'article 700. A suivre

Réunion du comité d'établissement du 30 octobre 2009

Emploi : des licenciements et des plans sociaux, à terme ?

C'est la crise. La situation continue de se dégrader. Les pertes d'affaires sont importantes et les gains réalisés n'équilibrent pas la balance. Des dizaines de salariés sont concernés par cette situation. Les possibilités de reclassement (au regard de la gestion à flux tendu des effectifs) se réduisent inéluctablement. C'est inquiétant d'autant que Dalkia assure sa marge non par le développement de son chiffre d'affaires mais par la réduction des coûts. Licenciements économiques, plans sociaux ? A terme, tout est à craindre.

Face à ce problème, les syndicats de la coalition restent l'arme au pied.

En atteste le PV rachitique de la réunion exceptionnelle du CE sur l'emploi. En effet, en l'absence du CGT-E (en grève) les élus de la coalition ont fait montre d'une incompétence affligeante pour traiter un sujet aussi capital que celui de l'emploi... La vigilance s'impose aux salariés qui ont intérêt à interpeller ces élus qui fanfaronnent uniquement quand il s'agit de distribuer des bons d'achat de plus en plus dévalués, de surcroît.

FO dynamite la mobilisation des salariés de l'unité d'exploitation télécoms (SFR - VLG)

Après la perte du contrat SFR, sur les 88 salariés concernés, 44 sont sans affectation. Pour des raisons objectives et personnelles, ils ne peuvent ni aller en province, ni accepter les offres du concurrent GOBE. Ils veulent négocier des solutions alternatives (formation pour une reconversion au sein de Dalkia ou d'une filiale du groupe, aide à la création d'entreprise...). Ce que leur refuse le DRH qui veut se débarrasser de ce « fardeau », à moindre coût.

Las d'attendre, les salariés ont déposé, par le biais du CGT-E, un préavis de grève pour le mercredi 28 octobre afin de contraindre la direction à négocier.

FO au secours de la DRH

En véritable syndicat jaune, à la veille de la mobilisation, FO organise une pseudo «réunion d'information», non pour soutenir les salariés (peu habitués à se battre) mais pour les fragiliser dans leur détermination.

En effet, reprenant à son compte l'offre du DRH « GOBE sinon rien! » FO leur conseille de différer leur action au 1^{er} janvier 2010 (le 31/12/09, Dalkia n'est plus sur le site) et d'attendre (un improbable) avis de l'inspection du travail.

Par ce truchement, FO a annihilé l'action des salariés et permis à la direction d'échapper au paiement des

lourdes pénalités prévues en cas de grève. Las, les salariés ont renoncé à leur unique moyen de pression pour éviter le plan social qui leur pend au nez. A l'autre bout, gageons qu'en cette période dite «des augmentations individuelles et promotionnelles», comme à son habitude, la direction saura récompenser ses suppôts.

Œuvres sociales : une décision scandaleuse !

De mémoire de syndicaliste, jamais un CE (pas même à EDF, SNCF, Air France ou Renault) n'a mis autant d'argent dans des voyages pour une poignée de salariés

➤ Ainsi, la coalition organise 11 voyages pour 2010 (Afrique du Sud, Bali, Sénégal, Cap Vert, Les Barbades, Inde, Sicile, Portugal, Maroc, Canarie, Laponie) pour 490 personnes (salariés, conjoints et enfants) soit pour à peine 200 salariés.

Le coût de cette folie luxueuse est de 356 586 € (594 310 € hors participation des salariés) soit plus de 2,3 millions de francs, intégralement supportés par le CE, soit 1782 € par salarié (sans compter la prise en charge totale par le CE du conjoint et des enfants), alors que la moyenne est d'à peine 421,88 € par salarié et par an. C'est inacceptable !

Cette décision est discriminatoire à l'égard des autres collègues et notamment de celles et ceux qui, faute de moyen, ne peuvent accéder à aucune des prestations exigeant une contribution du salarié.

➤ Elle est incongrue et relève de l'irresponsabilité en période de crise économique. Les salariés ont besoin que soit majorée la valeur nominale des bons d'achat (Noël, cadeau salariés, fête des femmes, etc.), des chèques vacances, de la participation aux colonies de vacances; que soit maintenu l'octroi de bon cadeau Noël aux enfants âgés de 16 ans... Les personnes seules ou sans enfant ont également besoin que leur situation soit prise en compte dans un souci d'équité...

Bakchich ?

Cette boulimie de dépense de l'argent des autres est inquiétante d'autant que les contacts avec les prestataires se font dans une totale opacité, sans témoin, ni contrôle préalable.

De plus, la plupart des offres sont adressées, non au CE, mais sur l'adresse personnelle du secrétaire.

Cette interrogation vaut également pour le choix des traités. Inconscience ou bakchich, ça doit cesser !